



Commune de Montagny

Mai 2024 - No 20

L'Édito du Syndic

Chères Montaniacoises, chers Montaniacois,

Permettez-nous d'avoir une pensée émue pour toutes les personnes qui nous ont quitté depuis ce début d'année. En effet, l'an 2024 compte hélas déjà plus de décès que les années précédentes. L'on ne peut que témoigner notre profonde sympathie aux familles endeuillées.

Avec l'arrivée du printemps, vous avez pu remarquer que le parc de la Maison de Commune est désormais agrémenté d'une nouvelle place de jeux, complétant celle des enfants et celle dédiée à la pétanque. Afin de respecter le voisinage et une remarque de l'Etat de Vaud concernant le bruit et les décibels, les jeux seront limités à 21 h30. L'inauguration de cette nouvelle place aura lieu le 15 juin prochain

Venez nombreux aux prochains concerts et manifestations ! Vous trouverez des précisions dans le présent Bulletin.

Début juin, Montagny aura le plaisir de fêter l'« Abbaye ». Que les nouveaux habitants et les éventuels grincheux sachent que le réveil sera matinal ce prochain 8 juin...L'aube sera -en principe- particulièrement bruyante ! Avis donc aux oreilles sensibles !

Le 21 juin pour la « Fête de la Musique », Montagny accueillera le « Nord's band » et l'« Orchestre des jeunes du Nord vaudois ».

Vous pourrez célébrer la Fête nationale en soirée du 1^{er} août et participer, en journée, à une très conviviale partie de pétanque organisée par la Société de Jeunesse. Un flyer vous parviendra ultérieurement. Compte tenu de diverses raisons, la Municipalité a décidé de ne pas tirer de feux d'artifices cette année.

Si le début de printemps a été un peu chahuté météorologiquement... il est fort à parier que nous vivrons, cet été comme les précédents étés, de très belles et très chaudes journées...

Le plan canicule est à prévoir et rappelons, pour les jeunes et les moins jeunes, qu'il est nécessaire de boire avec régularité afin de lutter contre la déshydratation et d'éviter les malaises. Indiquons aussi qu'il est préférable de travailler dehors, aux heures les moins chaudes lors des jours caniculaires ! Prenez donc soin de vous et ayez à portée de main ou dans votre téléphone portable les numéros utiles (celui de votre médecin et surtout celui des urgences au 144), en cas de problème de santé.

Sommaire :

L'Édito du Syndic	1 - 2
Conseil communal et population	3 - 4
Déchets	5
Infos chiens	6 - 7
Fête de l'Abbaye	8 - 9
Tir à la Pince	10 - 11
Jeunesse - FSG	12 - 13
Montajoie	14 - 17
Paroisse	18 - 19
Fête de la musique	20
Annonces	21 - 23
Infos diverses	24

Pour votre information, sachez l'éclairage public passera au led dans tout le bourg ! Suite au crédit voté par le Conseil communal, les commandes du matériel ont été faites et la livraison est prévue dans quelques semaines. Ce nouvel éclairage public sera novateur, permettant des réglages des intensités lumineuses ou encore de la détection selon les axes routiers.

A Chamard, les bureaux régionaux de l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) vont s'ouvrir prochainement ; ces bureaux sont destinés au traitement des dossiers et à la réception administrative de migrants. Il ne s'agit en aucun cas d'un lieu d'hébergement. A noter que Montagny accueille par ailleurs déjà des migrants dans des logements privés loués.

En prenant un peu d'avance, je vous souhaite de profiter des belles journées et d'un excellent été !

Avec mes plus cordiaux messages,

Votre Syndic,
Frédéric R. Rohner



Inauguration officielle de la place de jeux :

🚩 Le samedi 15 juin 2024, à 11h00, avec un apéritif

Bienvenue à toutes et tous !

Conseil communal - Extrait de Procès-Verbaux

Séance du 18 décembre 2023

Présidence : Mme Corinne Baltar

Présents : 22 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- Adopté le préavis N° 19/23 relatif au budget de fonctionnement pour 2024 avec CHF 5'484'000.00 aux charges et CHF 4'924'779.00 aux revenus, ce qui laisse apparaître une perte de CHF 559'221.00.
- Adopté le préavis N° 20/23 concernant l'adoption du plan d'affectation « St-George » et de son règlement.



Séance du 11 mars 2024

Présidence : Mme Corinne Baltar

Présents : 20 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- Elu une nouvelle déléguée auprès du Conseil intercommunal de l'arrondissement scolaire (ASIGE), en la personne de Mme Corinne Baltar.
- Adopté le préavis N° 21/24 relatif à la demande de crédit de CHF 300'000.00 pour la réalisation du premier des trois projets de mise à niveau de l'éclairage public.

Dates des prochaines séances du Conseil communal :

Le lundi **24 juin 2024**, à 20h, à la salle du Conseil

Le lundi **28 octobre 2024**, à 20h, à la salle du Conseil



Population et naturalisations

La population résidante au 31 décembre 2023 est de 777 habitants, dont :

- 637 personnes de nationalité suisse dont
dont 132 jeunes de moins de 18 ans
- 140 personnes de nationalités étrangères
dont 22 jeunes de moins de 18 ans

Durant l'année 2023, cinq habitants ont été naturalisés ; il s'agit de :

- Monsieur Gilles Cantin
- Madame Ruth Cantin
- Monsieur Anthony Cantin
- Monsieur Julien Cantin
- Madame Alice Cantin



Bienvenue à nos nouveaux citoyens !

Informations utiles pour une naturalisation :

Service de la population (SPOP) du Canton de Vaud

<https://www.vd.ch/population/population-etrangere/naturalisation>

Confédération (SEM) – Comment devenir suisse

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/integration-einbuengerung/schweizer-werden.html>

ch.ch – informations sur la naturalisation

<https://www.ch.ch/fr/etrangers-en-suisse/naturalisation/>

Fide – test fide, liste des centres d'examen, dossier fide

<https://fide-service.ch/fr>

Ecole Verso

<https://verso-yverdon.ch/>

Ramassage des ordures

Les déchets légers (*ordures ménagères*) triés et mis dans des sacs ad hoc sont ramassés devant les habitations en bordure des axes routiers tout comme pour le papier solidement fixé par paquet.

Le ramassage des ordures est effectué une fois par semaine,

- Le jeudi matin dès 8h00.

(en cas de jour férié, le ramassage est effectué le jour avant, soit le mercredi)



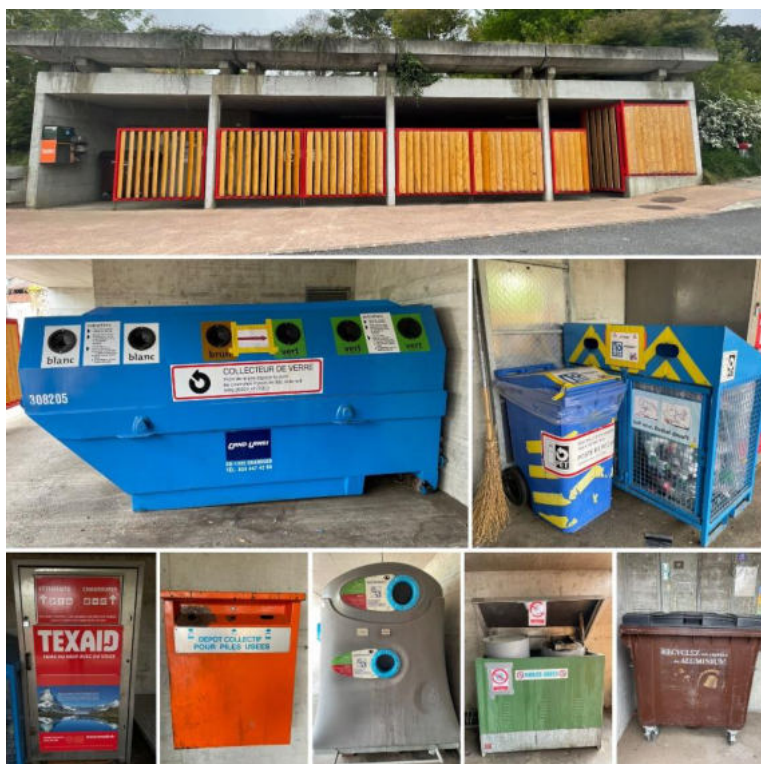
Le ramassage du papier est effectué une fois par mois,

- Le dernier mercredi du mois dès 7h00.

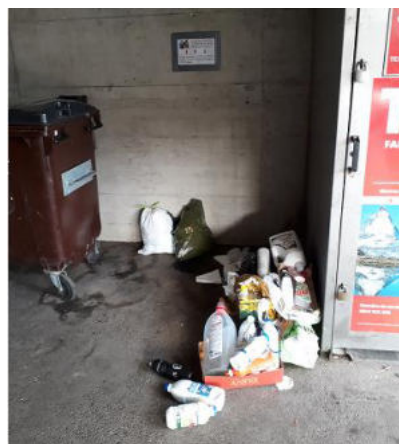
(Pas de collecte durant les fêtes de fin d'année)



Petite déchetterie au Chemin de Cotty, sous le pavillon scolaire



Merci de respecter l'ordre
et la propreté de ce lieu !
Un tel désordre est
inacceptable !



Autorisé :

Verres, PET, habits, piles, alu fer-blanc, huile usées, capsules en aluminium.

Interdit :

Papier et carton



et graisse de coco





Pourquoi, quand et où tenir mon chien en laisse ?

**Merci pour votre geste, vous contribuez à la
protection de la faune sauvage**

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

Quand et où tenir mon chien en laisse ?

→ **Du 1^{er} avril au 15 juillet** en forêt et à ses abords



→ **Toute l'année** dans certains sites protégés et en présence de bétail





Votre chien peut être emporté à tout moment par son instinct naturel de chasse. De petits animaux, comme des oiseaux qui nichent au sol, peuvent être ses proies. Même s'il provoque uniquement la fuite d'un animal sauvage, il se peut que ce dernier abandonne ses petits après avoir été dérangé.

Il est nécessaire que votre chien puisse avoir des moments pendant lesquels s'ébattre. Des communes mettent à disposition des espaces où vous pouvez lâcher votre chien. En dehors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes, votre chien peut être en liberté sous votre contrôle en forêt et dans les prairies attenantes situées en zone agricole, sous réserve d'autres réglementations spécifiques au site.

– Direction générale de l'environnement –



Où ?	Quand ?
Forêt et lisière de forêt	Du 1 ^{er} avril au 15 juillet
Prairies attenantes situées en zone agricole	Du 1 ^{er} avril au 15 juillet
Réserve naturelle, site naturel protégé, zone de tranquillité	Selon les dispositions propres au site
Sites de protection de la faune sauvage (réserve cantonale de faune, district franc, réserve d'oiseaux d'eau)	Toute l'année
Pâturage avec du bétail	Pendant la présence du bétail



Fête traditionnelle de notre village, l'Abbaye revient cette année pour son édition 2024 !
Comme le veut la tradition, elle aura lieu le second week-end du mois de juin à savoir le :

7-8-9 juin 2024

Lors de cette fête, nous allons pouvoir nous retrouver entre amis, tireurs ou non, et profiter d'un moment villageois, festif et familial...

Nous vous invitons tous à venir participer à cette belle fête qui marque le début de la belle saison. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Les tireurs pourront se mesurer lors des traditionnels tirs au stand à Chamblon. Mais il y aura également de nombreuses animations prévues à la Grande salle avec un caveau ouvert chaque soir, un concert le samedi soir du groupe Jacky Thomet et les plus jeunes pourront s'amuser sur les différents carrousels et autres surprises prévues durant le weekend !

Plusieurs repas sont également prévus durant le weekend et sont ouverts à tous ! Le traditionnel menu langue de bœuf ou émincé de boeuf sera servi le samedi au stand de tir à Chamblon et un repas familial est prévu le dimanche à midi à la Grande salle. N'hésitez pas à vous inscrire !

Le programme ci-contre devrait permettre à tout le monde d'y trouver son compte.

L'accès à notre société est ouvert aux nouveaux membres, hommes ou femmes (dès 16 ans révolus), l'adhésion peut se faire le samedi matin avant l'appel. Pour les jeunes de 10 à 16 ans, possibilité de venir s'essayer au tir, assisté d'un moniteur, le vendredi soir ou le samedi.

On se réjouit de vous voir nombreux lors de cette belle fête !

Plus d'infos sur www.abbayemontagny.ch

Programme de fête du 7 au 9 juin 2024

Vendredi 7 juin 2024

18h00 - 20h00

Tir des jeunes et tir avancé au stand de Chamblon

Ce tir est ouvert à tous les jeunes de 10 à 16 ans

Dès 17h00

Ouverture du caveau à la Grande salle

18h00 - 22h00

Carrousels à la Grande salle

Samedi 8 juin 2024

Dès 06h00

Diane et déjeuner sur la Place du village

08h00

Prise de la bannière et appel sur la place du Village

08h15

Cortège dans le village puis déplacement à Chamblon

Dès 09h00

Tirs de l'Abbaye et tirs des jeunes au stand de Chamblon

11h30 - 13h30

Repas au stand de Chamblon

17h00 - 22h00

Carrousels à la Grande salle

Dès 17h00

Ouverture du caveau à la Grande salle

Dès 21h00

Grand bal animé par l'orchestre Jacky Thomet

22h00

Proclamation des résultats des Rois à la cible société

Dimanche 9 juin 2024

11h00

Proclamation des résultats des tirs sur la place du village

Couronnement des Rois et du Grand Roi

Apéritif et vin d'honneur de la Commune sur la place du village

12h45

Banquet officiel de l'Abbaye (ouvert à tous sur inscription)

12h00 - 20h00

Carrousels et stand maquillage pour les enfants à la Grande salle

Dès 16h00

Cortège dans le village suivi de la remise de la bannière à la salle
Ouverture de la tonnelle et animation autour de la Grande salle





C'est quoi en fait ?





TIR À LA PINCE À MONTAGNY



L'Amicale du Tir à la Pince a le plaisir de vous convier pour sa traditionnelle soirée

Le samedi 29 septembre 2024

Tir au stand de Chamblon : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(Inscriptions sur place jusqu'à 16h30)

Grillades à disposition dès midi au stand de tir

Prix de la passe souper : **CHF 25.-**

2 coups d'essai et 10 coups sans marquer

Résultats le soir – chaque participant touche un prix

SOUPER À LA GRANDE SALLE DE MONTAGNY

Apéro offert dès 19h30

Fondue vigneronne à volonté pour le prix de CHF 45.00

🍷 Bar – 🎵 Musique

Inscriptions au 079.840.17.37 avant le 20 septembre 2024



Tir à la Pince à Montagny – 29 septembre 2024

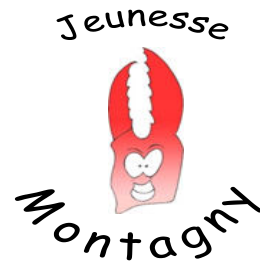
Nom : _____ Prénom : _____

J'inscris _____ personnes pour le souper

À retourner avant le 22 septembre 2024 : Perret Camille
Rte de Sainte-Croix 1
1443 Essert-sousChampvent
Par téléphone ou SMS au 079/840.17.37

Programme de l'année 2024

Jeunesse de Montagny



Tournoi de Pétanque

- Jeudi 1^{er} août :

Tournoi de pétanque en doublette (CHF 20.-/équipe) dès 11h00.

Inscription sur place dès 10h00, à la place de jeux.

Petite restauration et tonnelle

Soirée de jeunesse

- Samedi 30 novembre :

Soirée "Faites vos jeux !"

Entrée : CHF 10.-/personne ou CHF 5.- avec pull de jeunesse ou déguisement.

Soirée interdite aux moins de 16 ans.

Horaires Gym Montagny

Lundi :

Gym 7-10 ans : 17h30 – 18h45

Mardi :

Gym 10-16 ans : 18h00 – 19h30

Parkour : 19h30 – 21h30

Mercredi :

Parents-Enfants : 16h45 – 17h45

Gym enfantine : 16h30 – 18h00

Hip-Hop I : 18h15 – 19h15

Hip-Hop II : 19h15 – 20h15

Jeudi :

Parkour : 18h00 – 19h30

Gr. Des Actives : 19h45 – 21h00



Intéressé-e à rejoindre un de nos cours ? Ecris-nous à : info@fsg-montagny.ch

FSG Montagny une société qui a fêté ses 80 ans



Soirées de gym Montagny « Les Jeux-Olympiques » les 1 & 2 mars 2024



Montajoie – Ses activités se poursuivent...

Avec la visite de la STEP d'Yverdon-les-Bains....

Les participants à cette visite ont découvert un univers inimaginable peuplé de milliards d'êtres repoussants et pourtant incroyablement gentils et travailleurs. Un lieu où les boues enfouies sous les flots deviennent une manne de laquelle fleurit la nature.

Toutes les explications nous ont été fournies par un guide qui nous a accompagné dans cet univers mystérieux.....



Avec ses repas communautaires....

le plus souvent préparés par notre excellent restaurant du village O-Vertige et qui ont toujours lieu dans la convivialité et la bonne humeur



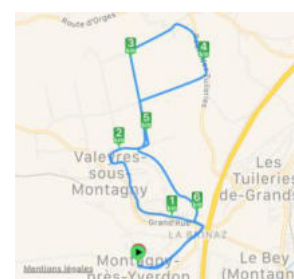
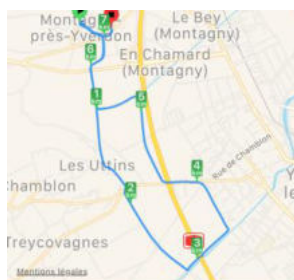
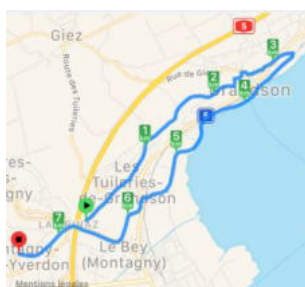
Montajoie – Ses activités se poursuivent...

Avec la gymnastique douce le lundi matin, cours donné par Mme Ursula Meier



Avec les marches du mardi matin

C'est avec grand plaisir que l'équipe accueillerait de nouveaux participants. Départ tous les **mardis matins à 8h30 de la place du village** pour environ 2h de marche. Généralement nous partons à pieds de Montagny pour faire des boucles, soit en direction de Chamblon, Champvent, Giez, Bois de Lily, Grandson, Aérodrome, ou le bord du lac ...avec différentes variantes.



Montajoie – Ses activités se poursuivent...

Avec les marches du mardi après-midi

Le rendez-vous est fixé à **14h30 sur le parking communal** tous les mardis après-midi si la météo le permet, pour un court déplacement en voiture, suivi d'une petite balade et d'un moment convivial autour d'une boisson... Bienvenue à toute personne désirant nous rejoindre.

Visite de la crèche géante à Estavayer en décembre



Balade au bord du lac à Yverdon en avril



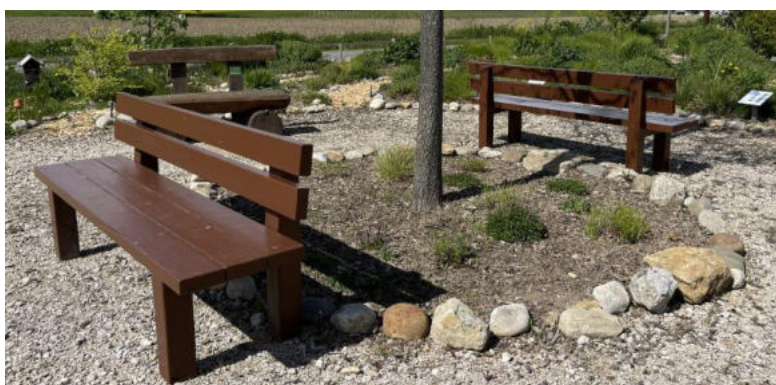
Avec les cafés du jeudi matin

Tous les jeudis matins, entre 9h et 11h, le local est ouvert à tout le monde pour un moment de partage autour d'un café ou d'un thé accompagné de petits biscuits.... Dès que les beaux jours le permettront, nous nous retrouverons au jardin de la rue des Corbes pour ce moment convivial si apprécié.

Montajoie – Ses activités se poursuivent...

Avec le jardin de la rue des Corbes

Si cet hiver nous avons laissé le jardin se reposer, nous avons réfléchi à améliorer la signalétique, ce qui devrait pouvoir se concrétiser prochainement. Si l'idée du banc hexagonal a été abandonnée, nous sommes très reconnaissants au service de la voirie qui a remis en état deux anciens bancs et nous les ont installés au jardin...Un grand MERCI à eux !!



Avec les présentations photos

Il est important de préciser que les activités de Montajoie sont ouvertes à toutes et tous, que l'association ne demande aucune cotisation de membre, et que la participation aux diverses activités est au gré des envies de chacun. Si vous désirez recevoir le programme de nos activités, vous pouvez contacter

Montajoie
tous ensemble à Montagny



Les Merveilles de Ravenne
et la Dolce Vita en Ligurie



Mercredi 24 janvier 14h30

Local de l'ancien collège entrée libre

Présentation A.M. et Emilio Zanotti

Marc-Olivier Burdet tél : 079/221.87.09 ; mail : molbu@hispeed.ch ou

Anne-Marie Forchelet tél : 076/532.51.15 ; mail : a-m.forchelet@jfo.ch



Paroisse

Nouveau Conseil paroissial

Le dimanche 21 avril, lors de l'Assemblée de paroisse de printemps, le Conseil paroissial pour la législature 2024-2029 a été élu. Il s'agit de Mmes Soufia Fekih de Chamblon (présidente), Daisy Caillet de Chavornay, au bénéfice d'une délégation de domicile (caissière), de Lucie Cottens (Montagny-près-Yverdon) et de Tatiana Pillard (Valeyres-sous-Montagny).



Légende de la photo : De gauche à droite : Anne-Christine Rapin (pasteure), Lucie Cottens, Tatiana Pillard, Daisy Caillet et Soufia Fekih.

Enfance et jeunesse

Durant le courant de l'été, les familles inscrites au contrôle des habitants comme « réformées », recevront un courrier avec les informations concernant les activités proposées par la paroisse pour les enfants et les jeunes. A Montagny, de septembre à début avril, il y a des rencontres organisées pour les enfants scolarisés jusqu'à la 6^eH, ainsi que des rencontres pour les enfants scolarisés en 7^e & 8^eH. Pour les jeunes scolarisés en 9^e & 10^eH, ce sont des activités à vivre avec les autres jeunes de la région Nord-vaudois qui sont proposées. Pour la préparation aux Rameaux, pour les 11^eH, des rencontres régionales sont organisées et animées notamment par Anne-Christine Rapin.

Pour les adultes

Environ un culte par mois est organisé à l'église de Montagny, en alternance avec les trois autres églises de la paroisse (Chamblon, Champvent et Mathod). En été, les cultes sont à 9h en juillet, et à 10h30 en août, et ils sont tous suivis d'un apéritif... quelle que soit l'heure !

A signaler : un temps de ressourcement spirituel est proposé tous les jeudis, de 12h30 à 13h au Temple d'Yverdon ; et le 1^{er} jeudi du mois (sauf en juillet et août), à l'église de Chamblon, de 19h15 à 19h45.

Dates à agender

- **Mercredi 3 juillet, dès 14h**, jeux pour tous, jeunes et moins jeunes au refuge de Suscévaz. Les enfants et petits-enfants sont les bienvenus pour cette activité qui se veut intergénérationnelle. Un goûter clôt ce moment de convivialité.
- **Mercredi 14 août**, course d'une journée pour les 50 ans et plus. Des informations seront mises sur le site internet de la paroisse.

Vous avez des questions, ou l'envie d'une visite, d'un temps d'échange et de partage, ou d'une Sainte-Cène à domicile, là aussi, n'hésitez pas à appeler la pasteure !

Anne-Christine Rapin, 021 331 56 47 – 076 429 35 47

Et visitez le site internet de la paroisse : eerv.ch/montagny-champvent

CONCERT

Ensemble vocal
VARIABLES

Direction: André Jaquerod
Orgue/piano: Damien Desbenoit

Œuvres de: • Miskinis
• Halmos • Lauridsen
• Kodaly • Brahms
• Gjeilo • Fauré

Dimanche 26 mai 2024
17h00 Temple, Montagny

Entrée gratuite – Collecte
www.ensemblevocalvariables.org

2 juin 2024 – Ensemble baroque Les Baladins du Faubourg

Rumeurs de Naples : onze musiciens nous plongent dans l'univers musical de la cité baroque du XVIII^e siècle

Temple de Montagny-près-Yverdon – 18h



Fête de la **MUSIQUE** Montagny-près-Yverdon



La Municipalité a le plaisir de vous convier à
une soirée musicale sur la Place du village.

**En cas de mauvais temps, rendez-vous à la Grande salle.*

Au programme :

19h00 Apéritif offert

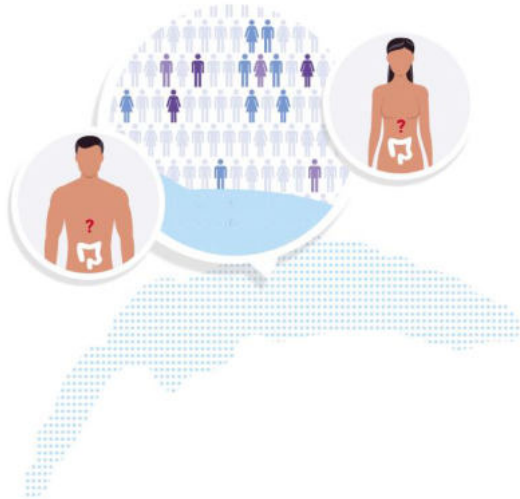
19h30 Début des concerts avec

L'Ensemble du Nordsband et L'Orchestre des jeunes du Nord vaudois

Des grillades (saucisses) vous seront proposées tout au long de cette soirée
musicale au prix de Fr. 5.- ainsi que des boissons*.

**voir tarif en caisse.*

« Vous êtes cordialement invité(e)s à venir nombreux
à cette manifestation ! »



unisanté

**Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne**

Programmes vaudois de dépistage du cancer

Route de Berne 113

1010 Lausanne • Suisse

www.unisante.ch

Suivez-nous sur les réseaux: [LinkedIn](#) • [Twitter](#) • [Facebook](#) • [YouTube](#)

Cancer du côlon et du sein : dès 50 ans, faites le dépistage à moindres frais

Le cancer du sein et du côlon sont parmi les plus fréquents. En faisant le dépistage, vous agissez pour votre santé. Quand ils sont trouvés tôt, ces cancers se guérissent bien !

Dans le canton de Vaud, Unisanté organise, sur mandat de l'Etat de Vaud, les programmes de dépistage du cancer du côlon et du sein. Toute la population de Montagny-près-Yverdon âgée entre 50 et 69 ans est invitée par courrier postal à participer. Les coûts des dépistages sont payés à 90% par votre assurance maladie de base (LAMal) hors franchise.

Dépistage du cancer du sein :

- Le dépistage consiste en une mammographie qui coûte CHF 20.00
- Appeler le 08478 990 990 (tarif local) pour fixer un rendez-vous dans le centre de radiologie près de chez vous (deux centres à Yverdon, un centre à Sainte-Croix).

Dépistage du cancer du côlon :

- Le dépistage consiste à aller chercher un test (FIT) directement en pharmacie et faire le test chez vous, le coût est de CHF 5.00. Ces tests peuvent être récupérés à la pharmacie SUN STORE SA et à la Pharmacie de Montagny.
- Alternativement, vous pouvez prendre contact avec votre médecin de famille pour organiser une coloscopie. Le coût est entre CHF 80.00 et 160.00.

Bon à savoir :

- Les dépistages sont destinés aux personnes en bonne santé. N'attendez pas d'avoir des symptômes !
- La lettre d'invitation est nécessaire pour que votre assurance paie les dépistages (prenez-la avec vous en pharmacie/chez votre médecin/pour votre dépistage).
- Les tests de dépistage du cancer doivent être refaits tous les 2 ans (10 ans pour la coloscopie).
- Si une personne de votre famille proche a déjà eu un cancer, parlez-en avec votre médecin.

Information et contact : www.pvdc.ch et 0848 900 900

Faites le dépistage, c'est facile et rapide et cela peut sauver votre vie !

LES CADETS D'YVERDON-GRANDSON RECRUTENT !



camps et week-end



sorties et aventure



activités variées



De 6 à 15 ans

Pour tou-te-s
les jeunes

QUI SONT LES CADETS ?

Les Cadets font partie d'un mouvement qui propose, depuis plus d'un siècle, des activités et des divertissements à tous les jeunes de 6 à 15 ans. Nos séances comprennent du sport, des jeux créatifs, de la réflexion, des sorties insolites et bien plus encore. De plus, les enfants apprennent les bases du scoutisme et de la vie en nature : topographie, feux et construction d'abris en tout genre n'auront plus de secret pour eux. Ils auront également l'occasion de se faire plein d'ami-e-s durant nos weekends et camps !

COMMENT SE DÉROULENT
NOS SÉANCES ?

COMMENT SE DÉROULENT NOS SÉANCES ?

Nos séances ont lieu périodiquement, un samedi sur deux, de 14 h à 17 h. Les parents récupèrent ensuite leurs enfants à la fin de la séance, après un savoureux goûter, au même endroit. Attention, faites-en sorte d'habiller vos enfants avec des vêtements salissables, car si nous garantissons les sourires, nous ne pouvons pas toujours promettre de retrouver les habits aussi propres qu'à l'arrivée. Hésitant-e ? Venez essayer quelques séances gratuitement et voyez par vous-même !

Pour nous rejoindre

Les dates de toutes nos séances, de notre journée d'information et bien plus encore sont sur notre site Internet. Contactez-nous !

🌐 cadet.ch/yverdon-grandson

@ cadets.yverdon@gmail.com

☎ 078 226 58 84

📍 Nous organisons nos séances soit au bâtiment de l'Étoile à Yverdon (rue du Four 21) soit en extérieur, nous vous annoncerons le lieu à l'avance !

CHAQUE ANNÉE, C'EST 20+ ACTIVITÉS

DES WEEKENDS À THÈME ET
UN CAMP D'ÉTÉ !



Horaires Lundi à vendredi
8h-12h - 13h-17h

@ contact@doni-resine.ch

☎ 079 554 07 06

☎ 024 525 16 07

🏠 La Brinaz 7B, 1442 Montagny-près-Yverdon

Entreprise spécialisée dans la pose de résine de sol et étanchéité des bâtiments. Avec 25 ans d'expérience, nous vous proposons un service de haute qualité et un vaste choix de produits. Pour un devis personnalisé et adapté à votre projet, contactez-nous par téléphone ou par email. Nous vous répondrons dans les plus brefs délais.



Domaines d'application

Sols de garage - Halles industrielles

Terrasses Balcons - Sous-sols

Travaux spéciaux



Route des Plantaz 10 • 1442 Montagny-sur-Yverdon
024 445 38 33 • www.boucherie-fresard.ch



foodtruck



Adam Razzouk - 077 453 98 61
www.lefourdunil.ch - @Lefourdunil

Dès le 4 mai 2024, emplacements et planning :
<https://lefourdunil.ch/emplacements-et-planning>



Journées de la forêt



20-23 juin 2024 - Suchy



JOURNEE_DE_LA_FORET_24



**GROUPEMENT FORESTIER
CHAMPVENT-VUITEBOEUF & ENVIRONS**

Route de Method 2
1443 Villars-sous-Champvent

Sylvaine Jorand, garde forestière

079 485 03 87

sylvaine.jorand@vd.ch

Commune de Montagny



Guichet

Administration communale
Grand'Rue 3
1442 Montagny-près-Yverdon

Adresse postale

Administration communale
Case postale 41
1440 Montagny-Chamard

Boîte aux lettres destinées aux votations

Administration communale
Chemin de Clos Lucens 1
1442 Montagny-près-Yverdon

Contact

T. 024 447 21 71
E-Mail : contact@montagny.ch
Site Internet : www.montagny.ch



Pilier public

Nous vous rappelons que seul le pilier public situé au centre du village (Bâtiment de la Voirie) est le support officiel pour toutes les communications des autorités et de l'administration.

Jours fériés officiels

Fête nationale jeudi 1^{er} août 2024

Lundi du Jeûne 16 septembre 2024

Horaires d'été de l'administration communale

Nous vous informons que l'administration communale sera fermée :

Les mardis soir du 2 juillet au 13 août 2024 compris ainsi que le vendredi 2 août.

Les ouvertures de 8h30 à 11h45
le lundi, mercredi, jeudi et
vendredi restent les mêmes.

Le service de la Voirie est à votre
disposition au 078 911 57 57
en cas d'urgence, service de piquet.

